

Le cul et la chemise

Jean-Marie Harribey

15 décembre 2010

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2010/12/15/le-cul-et-la-chemise>

À l'évidence, les bulles du champagne retrouvé au fond de la Baltique résistent mieux au temps que les bulles économiques, financières et médiatiques.

Pour ce qui est des bulles médiatiques, la bulle Cantona a fait pschitt. Il ne pouvait en être autrement puisque sa proposition était fondée sur trois erreurs de perspective : 1) la croyance que les billets représentaient la « vraie monnaie » ; 2) la croyance que les dépôts sont utilisés par les banques pour faire crédit ; 3) la croyance que la création monétaire par le biais du crédit est par essence malsaine (voir « La banque, Cantona et Copernic »). Sur ces trois illusions, on ne peut que déplorer l'influence de documentaires pseudo-pédagogiques, aussi faux que tendancieux, à l'instar de « L'argent-dette » qui a fait florès sur Internet depuis quelques années, en conduisant beaucoup de personnes à penser qu'il suffisait de mettre fin à une prétendue conspiration des banques au lieu de comprendre la logique du capitalisme.

Dans le domaine économique et financier, les menaces qui pèsent sur les peuples européens s'aggravent à cause des plans d'austérité imposés par les gouvernements, alliés comme cul et chemise des marchés financiers. Les principaux opérateurs sur les marchés financiers sont les banques et les autres institutions financières. Elles ont réussi le tour de force de faire endosser leurs dettes ou leurs créances pourries par les États, qui se retrouvent, les uns après les autres, endettés jusqu'au cou. Les idéologues bien-pensants, discrédités par la crise que leurs préconisations avaient provoquée, reprennent du poil de la bête et dénoncent à qui mieux mieux le risque de défaut de la dette souveraine, et font semblant de s'affoler devant la perspective de restructurer ou d'annuler les dettes publiques. Ils vont même encore plus loin en poussant les gouvernements à profiter de la crise pour faire mettre en œuvre toutes les « réformes structurelles » qui n'ont pas été encore réalisées, entendez la mise en lambeaux des derniers villages gaulois de la protection sociale et des services publics, notamment dans les collectivités locales.

Ces plans d'austérité ainsi que la restriction des droits sociaux, comme le droit à la santé ou à la retraite, vont aggraver le mal au lieu de le soigner, puisqu'ils vont faire entrer les économies dans un cercle vicieux : les taux d'intérêt exorbitants ont créé un effet de boule neige sur les dettes publiques, renforçant le risque de défaut de remboursement, augmentant alors les exigences de rémunération des créanciers, bloquant l'activité, aggravant la dette, etc. L'aggravation des dettes publiques est triplement illégitime. Premièrement, son origine tient au taux d'intérêt réel (hors inflation) resté longtemps positif et très élevé. Deuxièmement, les gouvernements ont systématiquement diminué les impôts des riches, creusant année après année les déficits publics, la France sarkozyenne étant une championne en la matière. Troisièmement, les États ont sauvé les banques fauteuses de crise pour éviter une catastrophe encore pire, mais sans exiger d'elles aucune contrepartie.

Puisque l'aggravation des dettes publiques est largement illégitime, qui pâtirait de leur restructuration ou de leur annulation ? Les banques, qui détiennent la majeure partie des obligations d'État ! Autrement dit, puisqu'on a raté le coche de 2007 à 2009 lorsque des milliers de milliards ont été mobilisés pour les sauver, le moment n'est-il pas venu de leur présenter la facture totale ?

Mais alors, pourrait-on dire, les particuliers, les épargnants, auxquels sont redevables les banques, n'en subiraient-ils pas les conséquences ? C'est ici que la séparation nette entre les banques de dépôts et les banques d'affaires est absolument indispensable. Ainsi on éviterait que l'activité proprement financière puisse être adossée à des dépôts à vue. En effet, et on recroise là l'affaire Cantona, ce qui est malsain, ce n'est pas le crédit et la création monétaire et donc qu'il y ait des dettes, c'est le fait que la liquidité constituée par les dépôts à vue soit confondue avec de l'épargne longue ou serve de caution pour effectuer en toute impunité des placements spéculatifs.

Le contrôle de la séparation des activités de dépôts et de placements est-il possible ? Oui, à condition de socialiser l'ensemble du secteur bancaire, c'est-à-dire d'en conférer la propriété à la puissance publique et le contrôle aux citoyens. Ainsi on boucle la boucle et on sépare le cul et la chemise.